

Le PS à l'attaque et très anti-suédois pour la rentrée

CAMPAGNE Semaine des 4 jours, gratuité des soins, pension à 65 ans...

► Les socialistes s'activent à la traduction en textes de loi de l'ensemble des « engagements » du Chantier des idées. 170 au total.
► Un programme de campagne très anti-suédois.
► Au MR, au CDH et à Ecolo, on affûte aussi ses propositions de rentrée.

ANALYSE

Pour les rouges, la clé est dans le Chantier. La rentrée politique de septembre, la maxi-campagne 2018-2019, la confection du programme électoral en vue des législatives régionales-européennes, la tentative de reconquête de l'opinion... Tout cela repose, au fond, sur la mise en œuvre du Chantier des idées. A savoir : l'opération de redéfinition du « projet socialiste » débutée début 2016 et ponctuée par l'adoption de 170 engagements lors du congrès idéologique de Liège, le 26 novembre 2017.

« Reset »

Quand le chantier va, tout va ? On verra. En attendant, le PS mise un maximum sur cette sorte de « reset »

idéologico-programmatique pour se re-faire après une législature éreintante – on vous passe les malheurs. Un « reset » qui le reprogramme à gauche, alors que les compromis assumés dans l'exercice du pouvoir ont, à tort ou à raison, pris toute la place dans la perception générale, peut-être dénature le projet à la longue. Ça se discute, il y a débat. Quoi qu'il en soit, les rouges, même les plus dubitatifs, ont compris l'urgence d'une mise à jour. C'est le lot des socialistes et sociaux-démocrates partout en Europe.

On estime au Boulevard de l'Empereur qu'environ 80 % des 170 engagements susmentionnés ont d'ores et déjà été traduits en textes de lois (propositions et résolutions).

La plupart ont été déposés dans les différentes assemblées, de la Chambre des représentants aux parlements régionaux. Votés ? Non. Il faudrait des majorités alternatives de gauche pour cela. On n'y est pas. Et 2019 reste une inconnue.

Réancrage

En attendant, parmi les propositions postées déjà dans les parlements fédéral et fédérés, beaucoup (toutes ?) illustrent la volonté de réancrage à gauche.

Des exemples ?

L'une d'elles a trait à l'augmentation du salaire horaire minimum à 14 euros

– tout en ménageant la possibilité pour les partenaires sociaux d'aller plus haut, *of course*. Une autre vise « la prise en charge complète, par l'assurance obligatoire soins de santé, des visites et des consultations de médecine générale, des soins dentaires ainsi que des soins psychologiques et psychothérapeutiques ».

Une autre encore prévoit l'instauration d'un impôt sur la fortune et les grands patrimoines.

Du lourd

Reste que les 20 % du Chantier pas encore exécutés pèsent lourd. L'Institut Emile Vandervelde et les équipes parlementaires s'activent autour de ces « engagements » restés dans les tiroirs à ce stade et pas accessoires.

Dont la proposition de résolution pour une réduction collective du temps de travail. On peut lire à cet égard dans les documents de l'Institut : « Cette proposition demande au gouvernement d'adopter les arrêtés nécessaires pour mettre en place, avec les partenaires sociaux, un cadre permettant d'aboutir à une semaine de quatre jours en ayant égard notamment à l'obligation de création d'emplois, de maintien du pouvoir

d'achat, de réduction des inégalités et à la situation particulière des TPE (très petites entreprises) et PME (petites et

moyennes entreprises) ».

Inversion de marche

Tout un programme. Ce n'est pas fini. Il est question aussi de rédiger une proposition de résolution « demandant que Belfius reste une banque publique forte ». Une inversion de marche eu égard aux plans de la suédoise.

Ajoutez, pour la route : le Boulevard travaille à la rédaction d'une proposition de loi « visant à maintenir l'âge légal de départ à la pension à 65 ans et à faciliter l'accès à la pension anticipée »... Là encore, un retour sans détour

sur une réforme phare du gouvernement MR/N-VA/VLD/CD&V. Elio Di Rupo en a fait un cheval de bataille pour sa campagne de 2019.

Dans cette matière, comme c'est le cas pour tous les « engagements » à compléter, les rouges se hâtent. Tout doit partir dans les parlements avant la fin de la législature. Les textes ont, on l'a expliqué, une fonction de repositionnement, de communication politique, le temps de la campagne. C'est un peu le Chantier, phase 1. Pour la phase 2, l'exécution, c'est une autre histoire, il faudra, en tout état de cause, des partenaires. Comme toujours. Comme jamais. ■

DAVID COPPI

CDH

Contrôler l'Afsca, accompagner les expulsés

Le premier point sur lequel le CDH axera sa rentrée parlementaire est la défense du consommateur et des producteurs. Le parti prône la mise en place d'un comité de contrôle de l'Afsca, qui rendrait compte à la Chambre. Objectif : protéger le consommateur (après le Fipronil, Viveba...) et les petits producteurs, « pour éviter ce qui semble parfois être une disproportion entre les contrôles de l'agroalimentaire et ceux des producteurs à petite échelle ». Autre thème mis en avant : l'asile et la migration. Comme Georges Dallemagne l'évoquait ici ce lundi, le parti veut amender la loi de 1980 organisant les modalités d'expulsion. Car, dans certains Etats, « les personnes expulsées sont "mal accueillies" dans leur pays d'origine ».

Le CDH veut donc que les expulsions se fassent avec un accompagnateur, un observateur du gouvernement ou un représentant d'un organisme international par exemple, « afin que la personne expulsée puisse vivre son retour sans être inquiétée, jusque dans son village d'origine ». Ce qui éviterait aussi, juge-t-il, « d'aller jusqu'à l'enfermement avant une expulsion ». Enfin, le CDH veut placer un accent sur la mobilité. Il prône une véritable coopération entre les Régions et le fédéral pour résoudre les problèmes de mobilité. Une proposition de résolution sera déposée avec « des pistes pour renforcer cette coopération ». Objectif à court terme : « établir un Pacte interfédéral à adopter par les parlements fédéraux et fédérés concernés ».

MA.D.

ÉCOLO**Des entreprises publiques neutres en carbone et des repas scolaires de saison**

Du côté écologiste, la rentrée parlementaire se fera sur l'environnement et le climat d'abord.

Ainsi, les verts déposeront à la Chambre une proposition de loi visant à rendre les entreprises publiques neutres en carbone (« zéro émission ») via un audit et un plan d'action précis.

Du côté wallon, c'est une proposition de décret visant à généraliser les aménagements cyclables lors des réfections de voirie régionale qui sera déposée. Ainsi qu'un texte visant à apporter « une réponse urgente et transversale au déclin de la biodiversité en Wallonie ». Et encore une proposition de résolution pour rehausser l'objectif wallon de réduction des émissions de gaz à

effet de serre en vue de 2050.

Dans la Région-Capitale, Ecolo veut combattre les énergies fossiles. En faisant adopter une résolution de désinvestissement des énergies fossiles dans toutes les institutions. Et en fixant une trajectoire pour arriver à des transports privés comme publics sans elles aussi. Mais le combat vert se portera aussi sur le social. Ecolo veut amener les allocations sociales au niveau du seuil de pauvreté. Et adapter le système des flexi-jobs pour empêcher qu'ils puissent remplacer des employés existants. Enfin, à la Communauté, Ecolo compte mener deux combats : l'un pour la gratuité dans l'enseignement ; l'autre pour des repas bios et de saison à un prix abordable dans les cantines scolaires.

M.A.D.

MR**La laïcité de l'Etat et la création de partis**

Au MR, ce sont quelques accents en termes de valeurs que l'on voudrait placer à la rentrée parlementaire. Ainsi, à l'issue du sous-groupe de travail consacré à la neutralité/laïcité de l'Etat et des valeurs communes qui devraient être reconnues par la constitution, Richard Miller souhaite que le débat revienne en séance plénière de

la Chambre. Et que l'on tranche entre les options possibles : l'adoption d'un préambule à la constitution qui préciserait les valeurs fondamentales de notre Etat, dont la laïcité ; la modification d'un article constitutionnel fondant la laïcité ou la neutralité de l'Etat et l'impartialité de son action ; ou l'insertion dans la liste des articles de la

constitution à réviser sous la prochaine législature ceux qui permettraient d'introduire ces notions. Le même Richard Miller travaille à une modification de la constitution concernant le droit d'association. Il doit encore le faire adopter en interne, mais l'idée est de mieux faire correspondre l'article 27 aux obligations légales concernant la création de partis. Avec aussi, pour cible, le parti Islam. Que l'on pourrait interdire par ce biais.

Enfin, rappelons l'idée de Georges-Louis Bouchez de rendre pénalement punissable l'insulte « nazi » lancée de manière inappropriée, car elle consisterait, dit-il, à banaliser le régime nazi. N'étant pas député, Bouchez devra convaincre en interne du bien-fondé de son texte et le faire déposer par un autre libéral.

M.A.D.